Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260521-2026_06_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Canton de Plaintel
Commune de HÉNON

Date de convocation
15 mai 2026

Date de publication
28 mai 2026

Présents : 18
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry ANDRIEUX, Maire.

Présents : Thierry ANDRIEUX, Nadine L'ÉCHELARD, Stéphane DAVY, Marie-Claude LESNÉ, Dany LE DIGUERHER, Patrick RABET, Pascal CARLO, Élisabeth ROUTIER, Nathalie OZENNE, Jérôme TRÉHOREL, Benoit LE VEXIER, Sébastien DUROS, Nicolas GIBET, Charlotte LEROUX, Julien VERDES, Amélie BOINET, Julie ROBERT, Camille RENAULT

Absente excusée : Christelle CADIN (pouvoir à Nadine L'ÉCHELARD)

Secrétaire : Julien VERDES

2026-06.43 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Armel Basket Club de Hénon

Les joueuses des catégories U15 et U18 de l'Armel Basket Club ont, cette saison, porté le projet « Les filles prennent le rebond », inscrit dans le cadre du projet Tremplin de la Fédération française du sport pour tous.

Les fils conducteurs de ce projet sont notamment d'accompagner les jeunes filles à travers le basket et de faire du sport un outil de construction personnelle. Autour de valeurs fortes telles que le respect, la confiance en soi ou l'inclusion, plusieurs actions ont été menées comme des conférences thématiques, liant sport et sujets sociétaux, et un tournoi de basket 3x3 le 8 mai dernier, ouvert aux jeunes filles U15 et U18.

Le travail réalisé leur a permis d'être sélectionnées pour la remise des prix à Dijon, le 23 mai prochain. L'ABC Hénon prend à sa charge les frais liés à ce déplacement. Pour soutenir l'association, il est par conséquent proposé de verser une subvention exceptionnelle de 1 500 €.

***Vu** le code général des collectivités territoriales ;*

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260521-2026_06_43-DE

Considérant *les motifs exposés ci-dessus par Monsieur Thierry ANDRIEUX, Maire ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € au profit de l'Armel Basket Club de Hénon ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à engager toutes les mesures afférentes à cette délibération.

Fait et délibéré à HÉNON, le 21 mai 2026
Suivant les signatures,
Pour copie conforme,

Vote

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 1

Le Maire,
Thierry ANDRIEUX

Le Secrétaire,
Julien VERDES

MAIRIE de HÉNON
22 COTES D'ARMOR